



Procurement Solutions

Siège social : Ouagadougou
06 BP 10810 Ouagadougou 06
Tel :(+226) 50 46 88 89/ 70 24 46 32/ 78 88 61 50
E-mail: procurement.solutions.bf@gmail.com
www.procurement-solutions.net

LIVRET DE L'APPRENANT

CERTIFICATION UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNEL

Université Ouaga II



PARTENAIRES DU PROGRAMME :

Université de Ouagadougou



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 1998, les pays européens, ont décidé de s'engager dans la réforme Licence - Master - Doctorat (LMD) en lieu et place du système classique, à la suite du processus de Bologne. Et les pays d'Afrique Francophone qui jusque-là évoluant dans le système Français se retrouvent alors confrontés aux défis de ce nouveau schéma de l'enseignement supérieur, considéré de nos jours comme l'aspect pédagogique de la mondialisation.

Dans ce contexte, la Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), ont adopté le système LMD et les universités de ces pays se sont pleinement engagés dans ce vaste chantier, en vue d'arrimer leurs programmes d'enseignement au système LMD, dans ce contexte de mondialisation.

Dès lors, on constate que la plupart des universités africaines ont revu leurs programmes d'enseignement en vue de les rendre plus qualitatifs pour mieux les adapter aux besoins du marché de l'emploi, ce qui a conduit les universités africaines à passer du système classique d'enseignement universitaire, à ce nouveau schéma de l'enseignement qu'est le LMD. Ces programmes d'enseignements sont très exigeants, de longues durées et visent la recherche de la performance.

Le marché de l'emploi dans les pays africains est un maillon de la chaîne du circuit économique. En conséquence, ce marché est considéré comme un point de chute des produits de ces universités souvent confronté à d'autres défis, liés aux besoins du terrain. Ces défis se présentent sous la forme de nouveaux métiers émergents, qui nécessitent en plus des formations classiques LMD, des formations complémentaires, spécifiques, de courtes durées et très pratiques pour répondre aux besoins des organisations.

Chaque année, les responsables des organisations élaborent des plans budgétaires dans un but de renforcement des capacités. A cet effet, une partie de ce budget est dédiée à la formation, pour répondre aux questions stratégiques d'innovation et de recherche. Cependant, les organisations sont souvent confrontées non seulement aux coûts exorbitants frais de formation, mais aussi aux contraintes temporelles, d'espace et de logistiques, limitant les possibilités de mise en position de stage ou de formation de leurs agents.

Ces formations à la pointe en management des organisations sont généralement proposées par entreprises spécialisées des pays du Nord, contrairement aux pays du sud et particulièrement dans l'espace Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Avec l'accompagnement des partenaires au développement, on note que les pays de l'espace UEMOA regorgent d'un potentiel important de ressources humaines très compétentes et variées.

Néanmoins, l'on constate que les bénéficiaires de ces formations de l'espace UEMOA, ne renforcent que les capacités de leurs organisations respectives, une fois de retour. Autrement, une partie de ces compétences est dormante ou sous employée. Alors, il apparaît opportun d'utiliser ces compétences dormantes, pour contribuer au renforcement des capacités des autres acteurs locaux ; il s'agit là, de faire du local.

L'Université Ouaga II (UO II) et le Cabinet Procurement Solutions, ont uni leurs compétences par la signature d'une convention afin de proposer aux cadres africains, un programme d'études

supérieures courtes, reconnues au niveau international, à un coût compétitif et de qualité. Il s'agira de donner l'opportunité à des experts africains de renforcer les capacités d'autres Africains en quête de savoir dans un ou des domaines pointus et précis en management. A cet effet, ces deux organisations proposent un programme de Certifications Universitaires professionnels, qui couvre différents domaines de compétences en lien avec la recherche de la performance dont la banque, la logistique et le transport, le développement durable, la gestion des projet, le secteur sante.

Ce programme de Certifications Universitaires, novatrice s'inscrit dans une dynamique de contribution à l'avancement des carrières des apprenants des pays émergents, travaillant dans le secteur public ou privée et à accroître leur performance ou à les repositionner. Ce programme de certifications universitaires bénéficiant de la reconnaissance de l'UO II est basé sur un cadre structuré d'analyse, des outils et des approches opérationnels à la pointe des connaissances et des applications concrètes et pertinentes.

Le présent livret a pour objet de faire connaître le **CABINET PROCUREMENT SOLUTIONS** aux apprenants ainsi que les règles qui régissent les différentes formations.

II. PRESENTATION DU CABINET PROCUREMENT SOLUTIONS

Entreprise de droit privé Burkinabè, **PROCUREMENT SOLUTIONS** est un Cabinet spécialisé en Passation des Marchés, en gestion fiduciaire de projets et programmes de développement, en gestion des PME/PMI, en gestion des Chaines Logistiques, en approvisionnements. Ce Cabinet se veut être un trait d'union entre le secteur public et le secteur privé d'une part dans l'Assistance, le Conseil, la Formation et d'autre part dans la réalisation d'Etudes Spécialisées et les Missions de Contrôle et d'Audit Interne et Externe dans les domaines suscités.

Entreprise à vocation continentale, le Cabinet **PROCUREMENT SOLUTIONS** développe sa stratégie autour de son bureau à Ouagadougou, et de ses partenaires et experts au plan national et international. Le Cabinet dispose de consultants issus de l'espace UEMOA extrêmement qualifiés pour des missions spécifiques dans les domaines suscités.

II.1. NOTRE VISION

Etre le partenaire de choix pour nos clients dans nos domaines de spécialisation.

II.2. NOTRE MISSION

Contribuer à l'assainissement du climat des affaires par l'amélioration des pratiques dans les domaines de spécialisation en vue d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.

II.3. NOS VALEURS

Fournir des services de grande qualité technique par des approches novatrices, dans l'efficacité, l'éthique, la responsabilité et la transparence, toute chose qui inspire confiance à nos clients.

II.4. NOS METHODES

Deux méthodes :

- Une solution adaptée et personnalisée à la culture et au contexte de notre client;
- Un développement à votre rythme ;
- Votre calendrier est le nôtre : chaque mission étant différente, nous respectons vos choix et vos approches et tenons vos engagements ; un partenariat renforcé ;
- Une démarche qui favorise le transfert de compétence vous permettant, une fois notre mission terminée, d'être capable de mettre en pratique les compétences acquises et d'utiliser les outils ainsi disponibles.

II.5. CHAMPS D'EXPERTISE

II.5.1. Conseils, assistance en passation des marchés et gestion financière des projets et programmes de développement

- *Appui conseil à la passation des Marchés;*
 - L'assistance en programmation, passation et gestion des marchés aux projets et programmes financés par les partenaires au développement ;
 - Elaboration des Plan de Passation des Marchés ;
 - Élaboration des spécifications techniques;
 - Élaboration-Préparation-Revue des termes de référence;
 - Élaboration de manuel de procédures de passation de marchés ;
 - Sollicitation de Manifestation d'Intérêt-Pré-qualification-Avis d'appel d'offres (annonce et publicité) ;
 - Préparation des dossiers de passation des marchés (fournitures et travaux) ;
 - Préparation de Demandes de propositions (services de consultants) ;
 - Evaluation des offres/propositions techniques et financières ;
 - Propositions d'attribution/mise en forme Marchés/contrats ;
 - Suivi de l'exécution des marchés ;
 - Gestion et résolution des conflits nés du processus de passation et de gestion des marchés ;
 - Assistance, conseils et élaboration des Demandes de Propositions(DP) et Dossiers d'Appels d'offre (DAO) pour le secteur privé ;
 - Inspection et entreposage;
 - Gestion des envois de diverses sources;
 - Emballage d'exportation et d'expédition de fret;
 - Supervision de chargement et déchargement;
 - Assurance;
 - Dédouanement;
 - Post-appvisionnement, réclamations de garantie;
 - Paiement et gestion financière et administrative.
- *Appui conseil en Gestion financière projets et programmes de développement.*
 - Budgétisation;
 - Gestion comptable ;
 - Gestion financière ;
 - Suivi évaluation.

II.5.2. Services d'études et développement

- Organisation d'un département marché par le diagnostic, la définition des besoins, recherche et développement de solutions, la mise en place des outils de gestion et de suivi des marchés publics;
- Conception et mise en place de tableaux de bord des marchés publics par recueil d'informations, identification des besoins et des indicateurs, mise en place d'outils de suivi et de pilotage;
- Etudes économiques;
- Etudes de marchés, élaboration de business plan.

II.5.3. Services de contrôle et d'audit

- Revue Indépendante à Posteriori des Marchés ;
- Audit opérationnel du processus de passation et de gestion des marchés/contrats ;
- Audit Technique des Marchés Publics.

II.5.4. Renforcement des capacités

PROCUREMENT SOLUTIONS offre des formations certifiantes aux cadres Africains en collaboration avec l'Université Ouaga II (certification universitaire professionnelle). Ces formations sont dispensées en modes présentiel, mode e-learning ou en mode combiné e-learning-présentiel. Les champs professionnels prévus sont :

- La Banque ;
- Le développement durable ;
- Le secteur minier ;
- La logistique et le transport ;
- La gestion des projets et programmes de développement ;
- Le secteur santé.

En outre, Le Cabinet **PROCUREMENT SOLUTIONS** réalise des sessions de formation de haut niveau à la carte ou suivant son programme annuel de séminaires. En effet, le cabinet offre des sessions publiques et sur mesure aux entreprises, aux projets et programmes de développement, aux entreprises privées et publiques des compétences qui ont fait leurs preuves et qu'il continue d'améliorer sans cesse.

III. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

L'objectif global de ce projet est de mettre en place un partenariat public-privé en vue de contribuer à l'émergence des cadres africains évoluant dans des organisations publiques ou privées, par le renforcement des capacités en management et par la stratégie du local-local.

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Mettre en place un partenariat public-privé pour offrir des formations de qualité et accessibles et compétitives en management des organisations;
- Fournir des services de formations de qualités, de courtes durées, pointues, pratiques et accessibles en management des organisations, en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- Mettre à profit les compétences des experts communautaires locaux (UEMOA, Africaines etc.) pour renforcer les capacités des cadres africains ;
- Offrir des services de suivi poste formation aux organisations ;
- Assurer un label de qualité pour les services de formation par la certification universitaire professionnelle.

V. STRATEGIES

La réussite de ce projet de renforcement des capacités des cadres africains est conditionnée par la définition de stratégies claires et pratiques. Ces stratégies sont définies autour des points suivants :

- Définir des accords de collaboration avec d'autres organisations telles que l'Université Ouaga II, l'OMS. La Banque Mondiale, les multinationales etc. pour assurer un encrage institutionnel du projet de renforcement des capacités ;
- Définir un programme de séminaire de formations qualitatifs, très attrayant et pratiques répondant aux normes internationales ;
- Utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication pour rendre le programme de formations accessible à plus de cadres africains, en vue de pallier les contraintes temporelles, logistiques et spéciales des modules de formations ;
- Renforcer les capacités des cadres africains par la stratégie du local en mettant à profit les compétences locales de l'UEMOA, Africaines etc. ;
- Elaborer un plan marketing de proximité et base sur le E-communication ;
- Développer la validation des acquis professionnels(VAP) vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

La stratégie de développement du programme de certification universitaire professionnelle passe aussi par la signature d'autres conventions de partenariat avec d'autres instituts de formation, d'autres organisations.

VI. MODULES PROPOSES

Les modules proposés dans le cadre de ce projet de renforcement des capacités des cadres africains en management s'inscrivent dans un programme de Certifications Universitaires. Ce programme couvre en effet les champs professionnels que sont : le secteur du transport et de la logistique, le secteur bancaire, le milieu industriel, la santé, la gestion des projets ou programmes etc. les détails et la durée par module de formation sont en annexe.

VII. DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le Cabinet Procurement Solutions et l'Université de Ouaga II, prévoient une session semestrielle de formation par séminaire. Aussi, dans l'optique d'offrir un environnement d'apprentissage adéquat aux apprenants, les séminaires de formations dispensés sont proposés sous trois(03) modes:

- Le mode présentiel ;
- Le mode enseignement à distance (e-learning) ;
- Le mode combiné e-learning/présentiel.

VII.1 L'enseignement en mode Présentiel

Ce mode de formation, en présentiel permet de réaliser des séminaires de formation in-situ à Ouagadougou dans un cadre adapté (salle de conférence bien adaptée). Les formations peuvent être délocalisées d'autres sites. Enseignants et apprenants communiquent face à face, et échangent sur les thèmes relatifs aux modules abordés lors des séminaires de formation. Chaque cours est projeté et remis uniquement sous format numérique. Dans le but de respecter la politique de zéro déchet du Cabinet Procurement Solutions, aucun cours ne sera imprimé. Il est donc vivement conseillé à chaque étudiant de se doter d'un ordinateur portable.

VII.2. L'enseignement en mode à distance (e-learning)

Il est dédié aux étudiants et professionnels ayant des contraintes temporelles et logistiques et d'espaces et qui ne leurs permet pas d'être régulier aux cours. Ce mode de formation, novateur donne aussi une opportunité aux apprenants des pays en développement et émergents de bénéficier des opportunités de renforcement des capacités, tout en ayant une plus grande flexibilité d'horaire, une réduction du temps d'absence du lieu de travail et une réduction du coût de formation.

La formation se fait à distance via une plate-forme conçue spécialement à cet effet avec un équipement informatique et un débit internet performant. Les supports de cours et autres ressources pédagogiques pratiques des différents modules sont disponibles sur cette plate-forme. La mise en œuvre du e-learning va se réaliser par:

- Des échanges conviviaux à distance entre enseignants et participants ;
- Le visionnement de classes préenregistrées;
- Le téléchargement de matériel pédagogique et de lectures;
- La réalisation d'évaluations (examens et correction de travaux à distance).

VII.3. L'enseignement en mode combiné e-learning/présentiel

Ce mode de formation combine les deux (02) modes précédemment définies. En effet, une bonne partie du cours est prévu en ligne et la partie restante en mode présentiel. Il s'agira d'une part, de dispenser 60% à 70% du cours en ligne. Une évaluation correspondante a cette partie du cours sera réalisée. D'autre part, la suite des cours sera dispensée en mode présentiel dans une salle aménagée et dans un lieu qui sera définie. Les examens correspondant à ce mode présentiel seront combinés au premier pour sanctionner la délivrance des certificats.

VIII. METHODOLOGIE DE LA FORMATION

La description ci-dessous de la méthodologie prend en compte les trois(03) modes de formations précédemment définis : les modes présentiels, à distance et combiné.

VIII.1 Phases préliminaires

Au démarrage de chaque session de formation, il sera recueilli les attentes de chaque apprenant afin de mieux orienter les objectifs spécifiques des séminaires de formation. Mais auparavant, un descriptif relatif à la maîtrise de la plate-forme des séminaires « *prise en main de la plate-forme* » et un règlement intérieur seront expédiés à chaque apprenant, ceci pour permettre une familiarisation rapide des apprenants avec celle-ci.

Aussi, pour chaque session de formation, le niveau de chaque apprenant est évalué par un pré-test. Les formateurs administrent des tests de niveau à chaque apprenant afin d'en évaluer leur niveau de départ. A la fin du séminaire de formation, un post-test sera administré le niveau des connaissances de ceux-ci. Toute chose qui permettra de s'assurer que les objectifs prévus de la formation sont atteints.

VIII.2 Déroulement de la formation

Les modules de formation sont déposés au fur et à mesure, suivant un programme établi en début de chaque semaine et déposé sur la plate-forme, et sous la forme de fichiers électroniques. Les apprenants auront la charge de les télécharger et de les étudier.

Une rencontre synchrone (*chat*) est organisée au moins une fois par semaine, entre les consultants ou enseignants et les groupes d'apprenants. Les questions relatives aux sujets proposés dans le contenu des modules sont abordés de façon interactive et sous la forme de question-réponse.

Il est prévu également un autre regroupement asynchrone, sous la forme de « *forum* » afin de donner l'opportunité aux apprenants de poser des questions sur les sujets abordés dans le cadre des séminaires de formation. Etant entendu, que les réponses sont apportées tant par les enseignants que par les autres apprenants. Il s'agit là d'un partage d'expérience.

Les apprenants réaliseront les activités (Questions à Multiples Choix, tests d'autoévaluation, des études de cas etc.) aussi bien individuellement qu'en équipe.

Outre l'appropriation des contenus des cours et la consultation des ressources pédagogiques, les apprenants doivent réaliser:

- Des tests de niveau ;
- Des exercices et tests d'autoévaluation ;
- Exploiter de façon effective les outils de communication intégrés dans la plateforme synchrone et asynchrone.

Des Questions à Multiples Choix (QCM) et/ou études de cas sont étudiées par les apprenants sur proposition de l'enseignant durant la formation. Ces activités sont réalisées individuellement et/ou collectivement. En tout état de cause, elles feront l'objet d'une évaluation qui sera combinée à l'évaluation finale pour valider la certification.

VIII.3. Partage d'expérience

Pour chaque session de formation, il est prévu une ou deux semaines supplémentaires de cours offertes aux apprenants. En effet, un panel de professionnels confirmés de différents domaines

de chaque module de formation (route, eau, assainissement, BTP, santé, mines etc.) partagera son expérience avec les apprenants sur la plate-forme afin que ceux-ci, une fois la formation terminée soient opérationnels. Ils viendront en appui aux formateurs de chaque module. Ex : pour un formation en passation des marchés, il est prévu l'intervention de spécialité en passation des marchés d'autres secteurs comme celui de l'eau et de l'assainissement, la santé, le Bâtiment et Travaux Publics etc.

IX. EVALUATION

IX.1 Evaluation des participants

Une évaluation finale est prévue à la fin de chaque séminaire de formation. Aux fins de délivrer le diplôme de certificat, un sujet est proposé par l'enseignant ayant dispensé le module de formation. Le sujet se présentera sous la forme d'études de cas ou de QCM.

IX.2. Evaluation des enseignants

La recherche de la performance requiert qu'à la fin de chaque séminaire de formation chaque enseignant soit évalué de manière systématique par les apprenants. Aussi, ces experts feront l'objet d'évaluation de l'Université de Ouagadougou et de PROCUREMENT SOLUTIONS. Cette évaluation des enseignants ou consultants s'inscrit dans une dynamique de recherche d'amélioration continue et de qualité des services de formations offertes. Alors, il est donné l'occasion à chaque apprenant d'apporter un regard critique sur la qualité de la prestation des enseignants.

X. CERTIFICATION DES FORMATIONS

Le décompte des notes pour l'évaluation finale de l'apprenant qui précède la délivrance du diplôme de certification universitaire pour les formations est calculé sur la base des pourcentages suivants:

- 10% pour la contribution de chaque apprenant ;
- 20% pour la présence aux cours ;
- 30% pour les activités synchrone, asynchrone etc. ;
- 40% pour l'évaluation finale.

Les certificats universitaires délivrés seront délivrés sur place au siège de PROCUREMENT SOLUTIONS ou au secrétariat l'UO2 pour les apprenants résidents. En outre, les certificats seront expédiés par voie de poste, par DHL ou par Chronopost pour les apprenants non-résident du Burkina Faso.

Les diplômes de certifications sont **co-signés par l'Université Ouaga II et le Cabinet Procurement Solutions.**

NB : Il est noté que les étudiants inscrits en présentiel ou en e-learning reçoivent les mêmes cours et le même diplôme en fin de formation.

XI. PUBLICS CIBLES

Ce programme de certifications universitaires s'adresse aux cadres travaillant en lien avec les projets ou programmes de développement financés par la Banque Mondiale, la Banque

Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne, le PNUD, L'USAID etc., il s'adresse également aux cadres des entreprises publiques et privées des pays Africains.

Pour être admissible à ce programme de certification universitaire professionnel, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaires d'au moins le Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- Justifier d'au moins un(01) d'expérience professionnel.

XII. PROFILS DES CONSULTANTS

La connexion entre la théorie et la pratique impose que le bassin de formateurs dévolus à la dispensation des séminaires de formation soit issu de deux mondes : il s'agit du monde Universitaire et du monde Professionnel.

Les formateurs chargés de l'animation des modules de formation, issus du monde professionnel et universitaire doivent remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'un niveau académique minimum second cycle d'études universitaires et homologués ;
- Justifier d'une expérience professionnelle pratique d'au moins cinq(05) ans dans leurs domaines respectifs de compétences ;
- Les enseignants du monde universitaire sont également titulaires d'un diplôme de troisième cycle universitaire en gestion et doivent justifier d'au moins trois(03) ans d'expérience dans l'enseignement supérieur. Outre ils justifieront aussi d'agrément leur permettant d'enseigner ;
- Les professionnels du panel d'enseignants qui viennent en soutien aux chargés de séminaires de formation justifient aussi d'une expérience d'au moins cinq(05) ans. Ils sont aussi titulaires de diplôme universitaire.

XIII. LANGUE

Les formations sont dispensées en langue Français. Elles pourraient être dispensées en langue Anglaise à la demande.